

DIRM/NAMO

35026 RENNES cedex 9

Objet : Ouverture de la pêche à pied des tellines sur la plage de l'Aber

Plouzané, le 09 décembre 2020

N/Réf. D/CB 2020.84

V/Réf. 530/2020

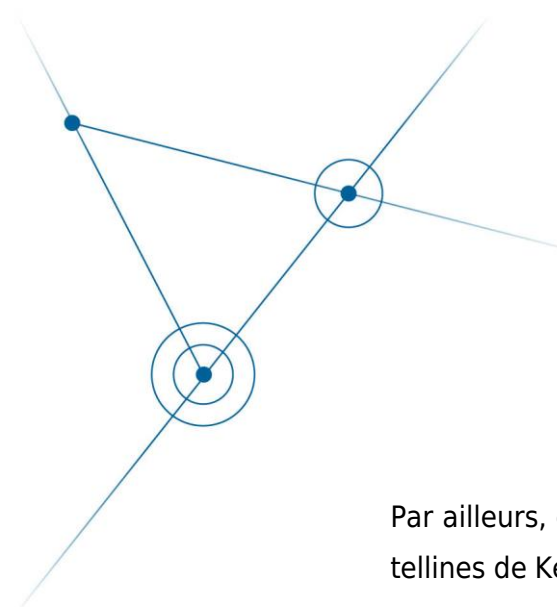
Affaire suivie par Sylviane BOULBEN, Catherine TALIDEC, Aouregan TERRE-TERRILLON

Madame,

Par votre courrier du 18 novembre dernier, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur l'ouverture à la pêche à pied du gisement de tellines de la plage de l'Aber du 18 au 23 décembre inclus et du 26 au 30 décembre 2020 inclus, selon des modalités proposées par le CRPMEM de Bretagne (cf. arrêté n° R53-2019-12-13-001 du 13 décembre 2019).

Les suivis réalisés par le CDPMEM du Finistère montrent que le rendement horaire de 2020 (9.15kg/heure de pêche) est le plus faible de la série de ceux observés depuis 2011. La fraction exploitable (tellines de taille supérieure ou égale à 25 mm) est également la plus faible de la série (56%).

Compte tenu de ces éléments, bien que nous n'ayons pas d'autres connaissances de l'état du stock de tellines de la plage de l'Aber ni de l'état d'exploitation de ce gisement, nous émettons un avis réservé sur son ouverture à la pêche. Le risque biologique pris en cas d'ouverture est de compromettre le renouvellement du gisement.



Par ailleurs, du point de vue sanitaire, le taux de toxines lipophiles pour les tellines de Kervel (point suivi REPHYTOX pour la baie de Douarnenez) est au 22/11/2020 de 181.2 µg/kg, supérieur au seuil de 160 µg/kg. Le gisement est en phase de décontamination, l'autorisation d'une éventuelle ouverture de la pêche par arrêté préfectoral est conditionnée à un passage du taux en deçà de ce seuil au 18/12. D'autre part, il conviendra de s'assurer que la zone n'est pas interdite en raison de contamination microbiologique trop élevée (Kervel : point suivi REMI).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Directeur du centre de Bretagne

"Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'institut nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne, la référence de l'avis est 20-095.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre Bretagne
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr